



FLASH-INFOS N° 64a

mai 2014

www.magnac-laval.fr

UN FLASH-INFOS, POURQUOI ?

Tout d'abord, nous avons pris l'engagement de vous tenir au courant des décisions du Conseil Municipal. Ces informations n'ont souvent de sens que si vous en êtes avertis rapidement. Ce petit supplément qui ne paraîtra pas forcément régulièrement répondra à ce besoin. D'autre part, nous avons également pris l'engagement de soutenir les associations, notamment dans leur communication des manifestations. Flash-Infos sera là aussi une réponse en attendant un vrai service de soutien aux associations.



SOMMAIRE :

- > Organigramme du conseil municipal
- > Orientations budgétaires :
 - Assainissement Arcoulant
 - Rénovation ancienne salle des fêtes
 - Achats
 - Emploi d'avenir
- > Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- > Manifestations

A NOTER

Monsieur Gérard MILVILLE est devenu vice-président du SIDEPA (Syndicat des Eaux de la Gartempe)



Jean-Bernard JARRY

SIDEPA : une eau d'excellente qualité en 2016

Lors de l'avant-dernière séance du conseil syndical, nous avons voté la reconstruction complète de la station de Beissat. En fait, c'est une nouvelle usine qui sera construite à côté de l'actuelle qui sera démolie après la mise en service de la nouvelle. Il aura fallu plus de 3 ans pour réunir

toutes les conditions de faisabilité dont la protection d'une partie des terrains autour du site.

Le coût de la station approche les 6 millions d'euros H.T.

Une augmentation d'environ 0.2 € du m³ d'eau permettra de contribuer à son financement.

TRAVAUX

L'avenue Joliot Curie et la route de Dinsac vont être goudronnées prochainement.



Les travaux d'adduction d'eau potable sont terminés à Luchapt ; l'eau qui coule est maintenant limpide. Il en sera prochainement de même à Lathière puisque les travaux ont dernièrement été votés.



Le maire et le conseil municipal convient la population de Magnac-Laval le **Vendredi 16 mai 2014** À 18 h 30 à la nouvelle salle des fêtes pour un pot de remerciements à la suite des élections municipales, présentation du nouveau conseil municipal et des responsabilités attribuées

**ORGANIGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL****MAIRE ET COORDINATION GENERALE**

Jean-Bernard JARRY

Communauté de communes

RELATIONS EXTÉRIEURES :

- Conseil régional
- Conseil général
- Préfecture
- Pays du Haut-Limousin
- LEPA
- SYNDICATS : de rivière et SIDEPA (eau)

SANTÉ

- Maison médicale
- HIHL

PERSONNEL

COORDINATION DES GRANDES MANIFESTATIONS (fête bœuf, Mer, 14/18, ...)

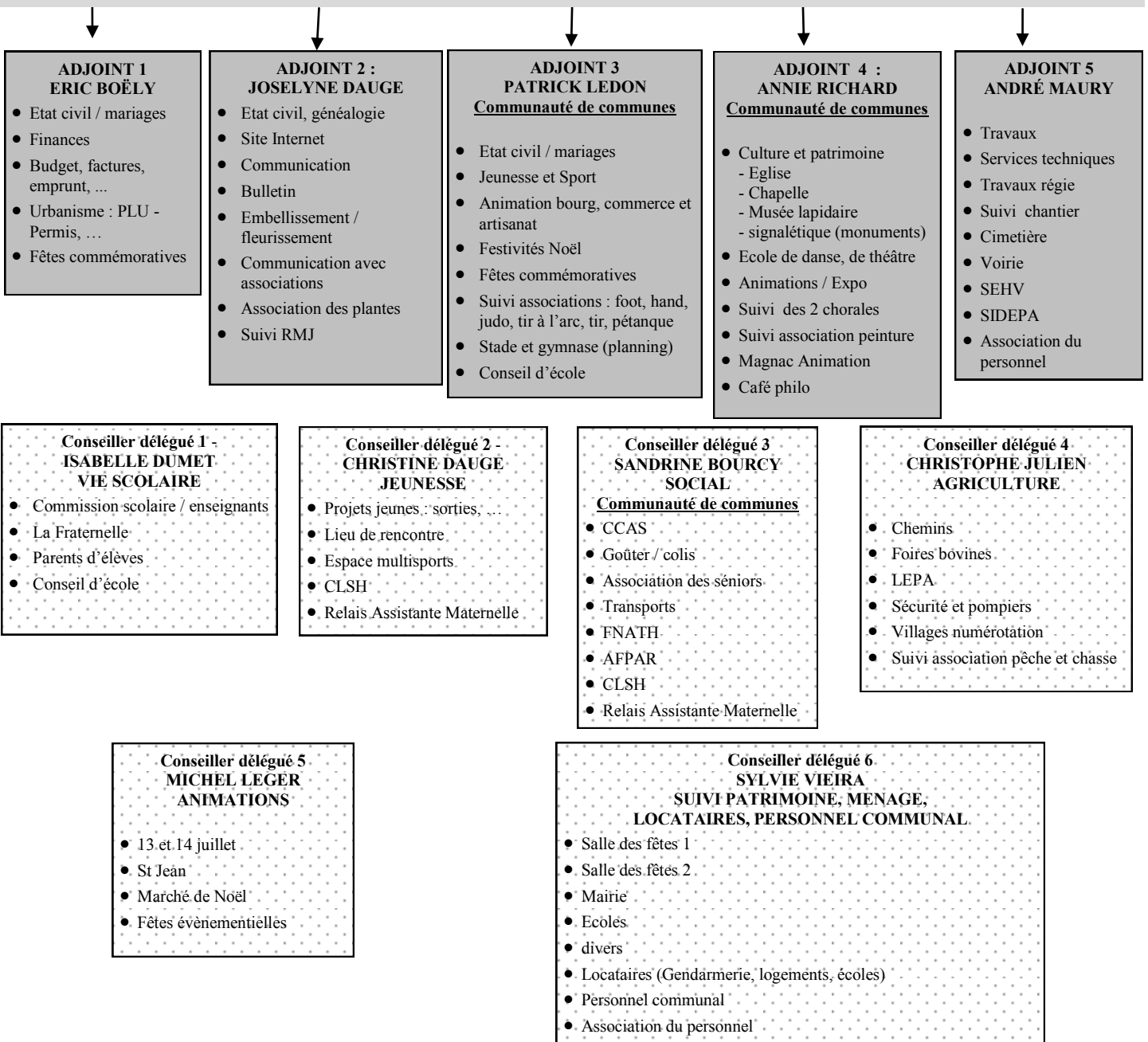
COMMERCE, ARTISANAT

- DCT
- Signalétique
- Sonorisation
- Association commerçants

ASSAINISSEMENT

DIVERS

- FNACA
- AHMS

Délégués à la Communauté de Communes Brame - Benaize :

Jean-Bernard JARRY, Patrick LEDON, Annie RICHARD, Sandrine BOURCY, Vincent LALLEMENT



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Lors du vote du budget 2014, il a été décidé d'engager les travaux et achats suivants :

BUDGET PRINCIPAL

- ◆ Rénovation de l'ancienne salle des fêtes - salle de spectacle : chauffage, occultation, désenfumage : 79 000 euros
- Achats de matériel : remorques, tondeuse autoportée, balayeuse tracteur, four et autolaveuse salle des fêtes et autres matériels divers : 69 000 euros
- Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le taux des impôts communaux;

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Assainissement du village d'Arcoulant : travaux estimés à 200 000 euros.

EMPLOI D'AVENIR

Lors du conseil municipal du 24 avril 2014, il a été décidé de créer deux emplois d'avenir :

Agents polyvalents affectés au service technique

Ces contrats d'une durée de 3 ans et subventionnés par l'Etat permettent de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés.

Cette démarche nécessite un engagement à former le jeune en interne et rechercher des formations extérieures en lien avec la mission locale et ainsi lui faire acquérir une qualification.

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

IMPORTANT

Le plan local d'urbanisme doit être revu ; c'est la loi. Nous communiquerons chaque fois que de besoin. Mais nous vous demandons d'être vigilants aux informations que nous donnerons ; elles sont importantes notamment pour ceux qui ont des souhaits particuliers pour leurs propriétés.

Exemples : agriculteurs envisageant des extensions ; maison en zone agricole ; terrains non constructibles ...

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

A titre individuel ou en groupe, participez à l'embellissement de Magnac-Laval.

Ouvert à tous les habitants de la commune, le concours municipal de fleurissement 2014 se déroulera fin juin.

Lors de son passage, le jury prendra en compte la qualité et l'originalité de la composition, l'harmonie de l'ensemble, la diversité des végétaux, la propreté et le respect de l'environnement. Le décor floral devra impérativement être visible de la rue.

Parce que le cadre de vie est l'affaire de tous, soyez nombreux à vous inscrire.

Le règlement et le bulletin d'inscription figureront dans le prochain Magnac-Infos qui paraîtra avant le 15 juin.

Un grand merci à tous ceux qui vont ainsi contribuer au charme de notre commune..



EN BREF

• ELECTIONS EUROPEENNES

Le scrutin des élections européennes aura lieu le dimanche 25 mai 2014 de 8 h à 18 h à la mairie. Pensez à vous munir de votre carte d'électeur et de votre pièce d'identité

• REPORT RAMASSAGE ORDURES MENAGERES - LUNDI DE PENTECOTE

Le ramassage des ordures ménagères du lundi 9 juin 2014 est avancé au samedi 7 juin 2014.

• RAMASSAGE ENCOMBRANTS

MAXIMUM procédera au ramassage des encombrants le jeudi 19 juin. Pensez à vous inscrire à la mairie avant le 18 juin midi.

• INSCRIPTIONS ECOLES

L'inscription des nouveaux élèves (maternelle et primaire) se fait en mairie, pensez à vous munir de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour).

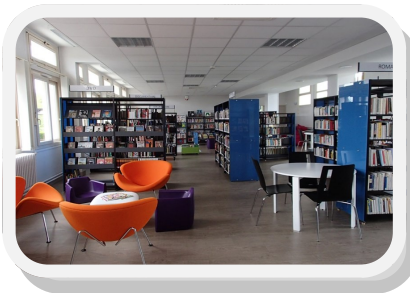
• RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes (garçons et filles) doivent, dans le mois qui suit leur 16 ans se présenter à la mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leur parents pour être recenser.



LE RÉSEAU DE LECTURE BRAME-BENAIZE OUVRE SES PORTES !

En se dotant de la compétence lecture publique, la Communauté de Communes Brame-Benaize a souhaité développer l'accès à la culture sur son territoire. C'est chose faite maintenant, avec l'ouverture le 14 avril du réseau intercommunal de lecture.



Pour tout renseignement, il suffit de contacter la médiathèque de Magnac-Laval au 05 55 60 60 28 - mediatheque_magnac_laval@yahoo.fr

Voici les horaires d'ouverture :

Magnac-Laval : mardi 16h-18h, mercredi 10h-12h et 13h-17h, vendredi 16h-18h, samedi 9h30-12h

Arnac la Poste : mardi 16h-18h, mercredi 11h-12h, jeudi 10h-12h, samedi 10h-12h

Cromac : mercredi et samedi 14h-16h

Lussac les Eglises : mercredi 15h-17h, vendredi 16h-18h

Saint Léger Magnazeix : lundi et mercredi 14h-16h et samedi 10h-12h

DES ASSOCIATIONS, DES MANIFESTATIONS, ...

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

La section départementale des Anciens Sapeurs-Pompiers organise, en partenariat avec l'Amicale et le Centre de Secours de Magnac-Laval, sa journée détente le 18 Mai 2014.

Programme de la journée :

- ◇ Arrivée des anciens à 8h30 pour une collation au Centre de Secours avec visite des locaux et du matériel.
- ◇ Exposition avec explications de la fabrication de « savons au lait d'Anesse » par une productrice de notre région.
- ◇ A 9h30, départ pour la visite du Hameau Des Gites des Pouyades pour les personnes intéressées.
- ◇ A 11h30, dépôt de gerbes en présence de la Banda et d'un piquet d'honneur des Sapeurs-Pompiers de Magnac-Laval et des Anciens au monument aux morts par les autorités.
- ◇ Vers 11h50, le cortège environ 150-180 personnes se dirigera vers la salle des fêtes pour les discours et le vin d'honneur.
- ◇ A 13h30, aura lieu à la salle des fêtes, le repas dansant préparé et servi par le traiteur « Au rendez-vous des chasseurs du Pont à la Planche de St Junien ».

Jean-Yves GROSJEAN

Le maire et le conseil municipal
convient la population de Magnac-Laval
le

Vendredi 16 mai 2014
À 18 h 30 à la nouvelle salle
des fêtes

Pour un pot de remerciements à la
suite des élections municipales,
présentation du nouveau
conseil municipal
et des responsabilités attribuées

FETE DE LA MER

Compte tenu des élections, du fait de 2 grands événements historiques à Magnac-Laval programmés et surtout en raison d'une épidémie importante dans les parcs à moules d'Yves, nous avons convenu avec les responsables de cette commune de reporter la fête de la mer en juin 2015.

Jean-Bernard JARRY

AGENDA DES MANIFESTATIONS DU 15 MAI AU 15 JUIN 2014

18 mai : Journée détente section départementale des Anciens Sapeurs-Pompiers

24 mai : Concert : la chorale de la Basse Marche reçoit la Chorale de Vitré à la nouvelle salle des fêtes

01 juin : Procession de la lieue

09 juin : Procession de neuf lieues

14 juin : Repas des Anciens élèves à la nouvelle salle des fêtes

14 juin : Randonnée-cyclo Maurice Dandrieux organisée par le Vélo Club de Magnac-Laval

15 juin : Thé dansant de l'Amicale des séniors à la nouvelle salle des fêtes

Retrouvez-nous sur le web

www.magnac-laval.fr

Comité de rédaction

Présidé par Joselyne DAUGE
Membres : J.B. JARRY, S.BOURCY, P. LEDON,
A. MAURY, V. LALLEMENT, J. DAUGE
Directeur de publication : Jean-Bernard JARRY